Image not found or type unknown

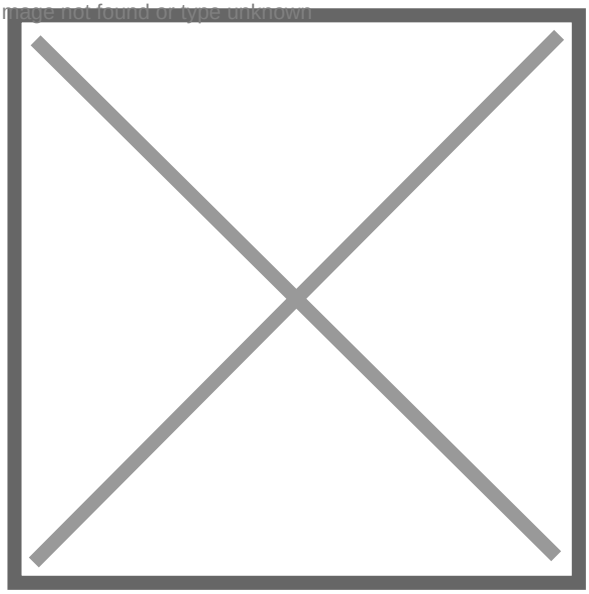

Facture orange pour une livebox déjà rendu

Par **Lawren**, le **04/08/2009** à **09:59**

Bonjour à tous et à toutes,

Alors voilà j'ai résilier mon abonnement Orange internet en 2007 et ma ligne a bien été résiliée. Mon ex avait bien rapporté la Livebox en agence (qui lui avait fourni un récipissé).

Toutefois après quelque mois Orange envoyais des factures de 3 € par mois correpsondant à la location de la Livebox. Je les ai contacté pour leur dire que la Livebox avait été rendu (je n'ai plus le récipissé de dépot malheureusement) mais les factures continuaient a arriver.

Je suis donc allé en agence pour réclamé un double et la on me dit que mon compte est bien résilié et que si c'est le cas c'est que j'ai bien rendu la Livebox mais ils n'ont pas d'archive et ne peuvent pas me donner un duplicata du récipissé de dépot. J'ai donné cette explication au service recouvrement d'Orange mais rien n'a changé...

Ces dernier temps j'ai recu d'une société de recouvrement une demande de payer environ 100 €. Sur ce document ne figurait aucune explication seul une référence. J'ai donc appelé cette société pour savoir de quoi s'agissait t-il... de quelle facture... mais il n'ont pu me répondre. "Nous avons que le montant demandé par Orange".

J'ai donc contacté ORange et là on ne me trouve pas dans la base de donné et aucune des personnes que j'ai eu ne peut me donner d'information concernant cette demande de 100 €... car biensûr je ne suis plus chez eux depuis 2007...

Dernièrement j'ai encore reçu un courrier cette fois ci venant d'un huissier qui parle de saisie si le paiement n'est pas effectué. Je souligne que ces courriers sont envoyé en lettre simple...

Que dois-je faire ? Dois-je m'en soucier ? Orange ne dois t-il pas garder les duplicata des

retours de matériel ? Quels sont les démarches que je dois entreprendre ? Un huissier peut-il envoyer un courrier de mise en demeure en lettre simple ? Un huissier peut-il saisir sans passer par une décision de tribunal ?

Merci beaucoup à tous ceux et celles qui pourront m'éclairer sur ma situation ! ;)

Ps: Aujourd'hui je suis à Orange mais que pour mon mobile mais je n'ai pas de problème à ce niveau.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés